



INTIMIDATION sur les chantiers de la Côte-Nord: l'Escouade Marteau est mandatée



PHOTO D'ARCHIVES ANNICK MH DE CARUJEL

QUÉBEC—Le gouvernement Charest demande à l'Escouade Marteau d'enquêter sur les allégations d'intimidation de la part de membres de la FTQ-Construction sur des chantiers de la Côte-Nord.

se prononcer sur les révélations du Devoir et de Radio-Canada, qui font état d'intimidation de la part de membres de la FTQ-Construction en vue de contrôler l'embauche sur les chantiers de la centrale hydro-électrique La Romaine et du complexe minier du Lac Bloom. « S'il y a des accusations à être portées, elles se seront », a-t-il simplement assuré.

Au Parti québécois, le député François Rebello a cependant soutenu qu'il fallait aller plus loin que l'examen de cas particuliers. « Il faut regarder les liens en arrière de tout ça, quel est le lien entre les syndicalistes et les entrepreneurs, les firmes de génie, la mafia, il y a toutes sortes de questions à poser (...) et la seule façon d'avoir un portrait de la situation, c'est de tenir une commission d'enquête publique », a-t-il résumé.

M. Rebello a rappelé que le gouvernement Bourassa avait eu, au milieu des années 1970, le courage de mettre sur pied une commission d'enquête à la suite d'actes de vandalisme et d'épisodes de violence sur les grands chantiers de la Baie-James. Le gouvernement Charest doit faire de même, croit-il, parce que « si on n'a pas le bon diagnostic, on pourra pas apporter les changements législatifs pertinents ».

Du côté de l'ADQ, la députée

Sylvie Roy a elle aussi soutenu que le gouvernement Charest devait déclencher une enquête publique, puisqu'un « milieu malsain de monopole syndical » n'est qu'un des problèmes qui gangrènent le milieu de la construction. « Ce n'est pas d'hier que ça date, tout ça a été traité dans le dossier de la Gaspésie et rien n'a été fait », a-t-elle rappelé.

Selon un constat d'infraction daté du 9 février 2009 obtenu par Le Devoir, Marc Bérubé, Maxime Létourneau et Bernard Gauthier, un agent d'affaires de la FTQ-Construction, auraient « intimidé une personne ou exercé à son égard des mesures discriminatoires, des représailles ou toute menace ou contrainte ayant pour but ou pour effet de porter atteinte à sa liberté syndicale, de la pénaliser en raison de son choix ou de son adhésion syndicale ».

De nombreux témoignages recueillis par Radio-Canada, auprès de travailleurs de la construction de la Côte-Nord, dépeignent d'ailleurs Bernard Gauthier comme un individu autoritaire qui n'hésite pas à menacer de violence physique les gens qui n'obtempèrent pas à ses directives.

Voir autre texte en page 4

EN MANCHETTES

Entreprises |

Michel Van de Walle

Plus de profits pour Québecor

Québecor boucle son exercice financier 2009 en affichant une croissance de près de 48 % de son bénéfice net, qui a atteint 277,7 M\$ ou 4,32 \$ par action...

SUITE EN PAGE 4

Télévision |

Caroline Roy

Les Rois de la patate — Une série sur l'histoire des casse-croûtes au Québec

Servons d'abord cet avertissement : évitez à tout prix de regarder la nouvelle série documentaire Les rois de la patate le ventre vide. Autrement, vous risquez de vous précipiter au casse-croûte le plus près de chez vous pour vous empiffrer de hot dogs et de frites...

SUITE EN PAGE 5

Sports de glisse |

Mario Brisebois

Guay termine 3^e en descente!



Erik Guay ne dérougit plus. Après avoir attendu tout l'hiver pour un premier podium, voilà qu'il en mérite un deuxième de suite.

SUITE EN PAGE 6



MATHIEU BOIVIN

boivinm@ruefrontenac.com

Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, a déclaré mercredi que les médias faisaient état « d'allégations de commission d'actes criminels et ça va au-delà du pénal, (...) alors moi je veux que des enquêtes criminelles aient lieu. J'ai donc demandé à l'Escouade Marteau de travailler avec la Commission de la construction du Québec pour faire enquête. »

Le ministre Dupuis n'a pas voulu

TONY TOMASSI fait un virage à 180 degrés sur les garderies religieuses

QUÉBEC – Il y eut un temps où Mario Dumont était une girouette selon Jean Charrest, il y a maintenant Tony Tomassi. En moins de 24 heures, le rondlet ministre de la Famille a changé sa position de bout en bout à propos des garderies subventionnées qui dispensent à ses jeunes bénéficiaires un enseignement religieux islamique ou juif. Ce qui était acceptable mardi, ne l'était plus mercredi.



Devant la levée générale de boucliers de tous les milieux en réaction à ses déclarations de mardi, Tony Tomassi a dû marcher dans la peinture mercredi pour faire un des plus beaux volte-face politique observé ces dernières années.

En point de presse hier au Parlement, il a déclaré que « dorénavant, la religion n'aura plus sa place dans les services de garde subventionnés par le gouvernement du Québec ». Son

ministère, a-t-il ajouté, va « réfléchir » sur le meilleur moyen pour mettre en place cette interdiction.

« Nous allons nous asseoir avec l'Association québécoise des CPE (AQCPE) pour trouver le meilleur moyen, a précisé le ministre. Est-ce que c'est par le programme éducatif qu'il va falloir le faire ? Est-ce que c'est par règlement ? On verra bien... »

Mardi pourtant, Tony Tomassi ne voyait aucun problème que des garderies subventionnées fassent de l'enseignement islamique ou juif à ses enfants.

« Les services de garde sont des entités indépendantes ; elles sont la continuité du milieu familial », disait-il, ajoutant que les parents avaient bien le droit de choisir leur garderie en fonction de leurs valeurs. « C'est la transmission des valeurs familiales qui se poursuit dans un service de garde. »

Mais on s'en doute, le ministre de la Famille a dû se faire parler dans le tuyau des oreilles par son patron et ses collègues en caucus. Quelqu'un a dû lui faire réaliser la situation politique impossible dans laquelle il les plaçait : alors qu'on a sorti la religion du réseau primaire et secondaire du ministère de l'Éducation, lui le permettait dans les garderies !

Programme éducatif

On se souviendra que lundi, la journaliste Jocelyne Richer de La Presse Canadienne révélait l'existence de CPE subventionnés à vocation religieuse.

On y apprenait que la garderie Beth Rivkah, dirigée par le rabbin ultra-orthodoxe Yosef Minkowitz, initiait les enfants à la Torah, et que la garderie Oasis Bout'Chou de Laval se donnait comme mission de « propager l'enseignement islamique parmi les musulmans et les non-musulmans ».

Selon une évaluation sommaire de son Ministère, quelque 20 garderies « causent problèmes actuellement » dans le réseau subventionné, a avoué mercredi le ministre Tomassi.

Le problème, se justifie-t-il, c'est que rien dans les règlements du Ministère n'empêche en fait un enseignement religieux dans les garderies subventionnées en autant que celles-ci se conforment au programme éducatif.

Réactions

Ce volte-face du gouvernement a fait réagir Nicolas Girard, le critique péquiste du ministre de la Famille. « M. Tomassi s'est rendu compte que sa position ne tenait pas la route et qu'il était complètement isolé. Il a dû se rendre aux arguments de la population. »

Le député a soumis en chambre un nouveau cas de garderie religieuse, celle de la CPE Beth Esther « où c'est une école juive orthodoxe qui ne respecte pas les exigences du ministère de l'Éducation depuis plusieurs années » et qui a, malgré tout, obtenu de nouvelles places en 2008.



Le ministre Tony Tomassi a changé d'idée en moins de 24 heures. PHOTO D'ARCHIVES

En bon politicien, ce dernier a tenté de faire adopter en chambre une motion déclarant que « l'Assemblée nationale du Québec réitère la laïcité des institutions publiques québécoises notamment dans l'ensemble des établissements du réseau des services de garde éducatifs. »

Mais comme il fallait s'y attendre, les libéraux ont refusé de mettre le pied dans ce piège à ours.

Nicolas Girard en a profité pour revenir à la charge sur une demande maintes fois répétée par le Parti québécois. En 2008, dit-il, « il y a 1 900 projets (de garderies) qui ont été déposés. Le ministre doit déposer tous les rapports d'évaluation » qui ont servi à attribuer de nouvelles places.

« Il faut faire toute la lumière sur le processus pour dissiper tous les doutes et connaître les motifs pour lesquels certaines garderies à vocation religieuse ont obtenu de nouvelles places », dit-il.

Journal
montréal



VENEZ NOUS REJOINDRE SUR LES GROUPES SOCIAUX



MERCI DE VOTRE APPUI



<http://twitter.com/lockoutajdm>

Lock-outés du Journal de Montréal



Pour la deuxième fois en un mois et demi, les enquêteurs de l'escouade Marteau débarquent chez F. Catania et Associés, à Brossard.



C'est vers 7 h 30 que les enquêteurs de l'escouade mixte de lutte à la collusion et à la corruption dans le monde de la construction se sont présentés au siège social de l'entreprise, située au 9975 de l'avenue de Catania, à l'angle des autoroutes 10 et 30.

Les enquêteurs, qui étaient près d'une dizaine, étaient accompagnés de policiers en uniforme de la Sûreté du Québec et de la police de Longueuil, qui ont notamment garé l'une de leurs autos-patrouilles dans la place de stationnement réservée du président et chef de la direction de l'entreprise, Paolo Catania.

Personne n'a été appréhendé au cours de cette perquisition. Les enquêteurs sont toutefois repartis avec des documents. Simultanément, ils ont également rencontré quelques personnes qui ne sont cependant pas des employés de F. Catania.

Des sources ont indiqué à Ruefrontenac.com que les policiers de l'escouade Marteau sont à la recherche d'informations dans l'enquête qu'ils mènent sur la transaction entre la firme F. Catania et la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) dans le dossier du Faubourg Contrecœur, un important projet immobilier dans l'est de Montréal.

La Sûreté du Québec a cependant refusé de donner quelque détail que ce soit sur les raisons de cette perquisition.

Irrégularités importantes

Deux rapports, dont l'un réalisé par le vérificateur de la Ville de Montréal, Michel Doyon, ont fait état il y a plus d'un an d'importantes irrégularités dans cette transaction. On reprochait notamment à la SHDM, qui avait racheté à la Ville le terrain sur lequel devait être construit le projet, de l'avoir revendu à F. Catania à un prix inférieur à l'évaluation. F. Catania avait

payé 4 M\$ ces terrains qui en valaient 19 M\$ parce qu'ils devaient, semble-t-il, être décontaminés. Le directeur de la SHDM, Martial Fillion, un ancien chef de cabinet du maire Gérald Tremblay, avait été remercié de ses services peu après.

Il y a près d'un an, six immeubles à condos du Faubourg Contrecœur avaient été détruits par un incendie.

L'automne dernier, Elio Pagliarulo, un ancien associé de Paolo Catania, avait accusé ce dernier d'avoir embauché des fiers-à-bras pour le battre. M. Catania avait rejeté ces accusations en affirmant

que M. Pagliarulo voulait se venger parce qu'il (Catania) l'avait accusé à la faillite en voulant récupérer une dette de 1,4 M\$.

Le 28 janvier dernier, les enquêteurs de l'escouade Marteau avaient perquisitionné chez F. Catania de même que dans quatre autres entreprises, dont la compagnie Simard-Beaudry, qui appartient à l'homme d'affaires controversé Tony Accurso.

Les policiers cherchaient alors à étoffer leur preuve dans leur enquête sur une possible collusion dans l'octroi du contrat de réfection de l'usine d'épuration de la ville de Boisbriand à la société Infrabec, appartenant à un autre homme d'affaires controversé, Lino Zambito.


En 2007, M. Zambito aurait obtenu le contrat de 28 M\$ après que les quatre autres entreprises, dont F. Catania et Simard-Beaudry, qui se seraient pourtant montrées intéressées, auraient retiré leur candidature au moment de l'appel d'offres.

Lors des dernières élections municipales à Boisbriand, M. Zambito aurait fait pression sur deux candidats à la mairie pour qu'ils se retirent de la course au profit de l'ancienne mairesse, Sylvie Saint-Jean, selon un reportage de l'émission Enquête de Radio-Canada. Mme Saint-Jean avait finalement été battue par l'un de ces deux candidats, Marlène Cordato.



Les policiers ont investi les locaux de l'entreprise F. Catania mercredi matin.

PHOTO ANNIK MH DE CARUFEL




EN DIRECT ▶

sur votre iPhone ou votre iPod Touch

TÉLÉCHARGEZ notre application

▶ <http://ruefrontenac.os.ca/>



CONSTRUCTION : « ON NOUS FRAPPE DESSUS À CAUSE DE TROIS BOUFFONS... »

—Donald Fortin

L'industrie de la construction est « encore une fois prise à partie à cause de trois bouffons » qui sèment la terreur sur un chantier de la Côte-Nord, déplore le directeur général du Conseil provincial (International) des métiers de la construction, Donald Fortin.

Yvon Laprade

lapradey@ruefrontenac.com

« Il n'y a pas de problème sur les chantiers dans une proportion de 97 %. Mais pour les 3 % qui sèment le trouble, nous sommes ciblés par les médias. Ça fait de belles images pour la télévision », ironise le syndicaliste en entrevue à Rue Frontenac.

Donald Fortin ne nomme pas les « trois bouffons » dont il fait mention, mais il insiste pour préciser que les syndicats font « généralement bien leur travail de placement de la main-d'œuvre ».

« Il ne faut pas s'en prendre aux syndicats sous prétexte qu'il peut survenir des incidents isolés. Dans notre

syndicat, nous n'avons pas ce problème », ajoute-t-il.

Or, dans un reportage-choc diffusé mardi, Radio-Canada a fait état d'un climat d'intimidation et de violence de la part de la FTQ-Construction à l'égard du syndicat « ennemi », la CSN Construction, sur des chantiers d'Hydro-Québec, sur la Côte-Nord.

Faire intervenir l'État

Mercredi, au conseil confédéral, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, est revenue à la charge dans ce dossier chaud en suggérant à l'État d'intervenir pour faire cesser l'intimidation sur les chantiers et pour éliminer les « effets pervers » de ce quasi-monopole de la FTQ.

« Il y a un problème de fond qui vicie le système et cause des perversions inacceptables. Cette intimidation odieuse, c'est triste, c'est dommage, mais il y a un régulateur, et c'est l'État. On peut s'en scandaliser, mais le législateur autorise ces choses. Le gouvernement du Québec doit organiser un débat avec l'ensemble des acteurs concernés pour trouver des

mécanismes plus convenables », rapporte La Presse Affaires. Elle recommande que la Commission de la construction du Québec (CCQ) prenne cette responsabilité en mains.

« Nous suggérons qu'un organisme indépendant, comme la Commission de la construction du Québec, se charge de cette tâche, pour un plus grand respect de la démocratie syndicale », a-t-elle ajouté.

Réaction de la CCQ : « On ne commentera pas pour ou contre ce dossier. Ça relève du gouvernement », a dit à Rue Frontenac le porte-parole de la Commission, André Martin.

Il a toutefois tenu à préciser qu'il n'y a pas de monopole du placement de la main-d'œuvre dans cette industrie de près de 150 000 travailleurs. La CCQ promet néanmoins de « faire le point » sur plusieurs dossiers qui touchent l'industrie, entre autres le travail au noir, « pour très bientôt », a dit le porte-parole.

La même cassette

De son côté, le président du Conseil provincial, Donald Fortin, a semblé incommodé par la sortie de la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.



Donald Fortin soutient que les syndicats font « généralement bien leur travail de placement de la main-d'œuvre ». PHOTO CNW

« Nous sommes en pleine négociation pour renouveler nos conventions collectives. Nous faisons tous partie de l'Alliance (les syndicats de l'industrie, à l'exception de la FTQ-Construction). Madame Carbonneau aurait mieux fait de venir consulter les gens de l'Alliance plutôt que de se lamenter sur la place publique », a-t-il martelé.

Donald Fortin ne veut rien entendre de cette idée de confier le placement des travailleurs à un organisme comme la CCQ, comme le préconise la CSN. « À ce que je sache, la CSN-Construction en fait, du placement. Mais quand ça ne fait pas leur affaire (face à la FTQ) elle a des réactions de syndicat minoritaire », a-t-il conclu.

Plus de profits pour Quebecor

Quebecor boucle son exercice financier 2009 en affichant une croissance de près de 48 % de son bénéfice net, qui a atteint 277,7 M\$ ou 4,32 \$ par action.

Michel Van de Walle

vandewallem@ruefrontenac.com

L'an dernier, c'était 188 M\$ ou 2,92 \$ par action.

C'est principalement la croissance du secteur des Télécommunications (essentiellement Vidéotron) qui a contribué à la hausse des profits. Les programmes de « restructuration » ainsi que les mesures de « réduction des coûts » à la division Médias d'information (qui comprend les journaux) ont aussi participé à l'amélioration des résultats.

« Malgré la crise économique, qui a durement frappé l'industrie des médias, le modèle d'affaires diversifié de Quebecor s'est révélé particulièrement solide et

porteur de croissance », a déclaré Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Quebecor, par voie de communiqué.

En 2009, les revenus de Quebecor ont totalisé 3,78 G\$, soit une augmentation de près de 51 M\$ sur l'année précédente.

Vidéotron

La progression du chiffre d'affaires est surtout attribuable à la division des Télécommunications, dont les revenus ont augmenté de 197 M\$ d'une année à l'autre à cause de l'augmentation du nombre de clients ainsi que de hausses tarifaires. Le revenu mensuel moyen par abonné de Vidéotron a été de 88,21 \$ en 2009 contre 81,17 \$ l'année précédente. C'est le dix-huitième trimestre consécutif de croissance de la clientèle pour Vidéotron, qui offre des services de câblodistribution, de téléphonie résidentielle et sans fil ainsi que d'accès à Internet.

La direction de Quebecor a par ailleurs réaffirmé sa volonté de lancer au cours

de l'été prochain son service de téléphonie sans fil 3G pour laquelle elle a obtenu du gouvernement canadien des licences d'exploitation au Québec.

Journaux

Du côté des Médias d'information, qui inclut les quotidiens urbains et gratuits, des journaux régionaux de même que les portails Internet, les revenus ont totalisé 1,03 G\$ en 2009, soit une diminution de 151,9 M\$ ou près de 13 % sur l'exercice précédent.

La baisse est surtout attribuable au recul de près de 17 % des revenus publicitaires alors que les revenus de tirage ont reculé de 1,8 %. Selon la direction, les revenus des portails Internet sont demeurés à peu près stables.

Le bénéfice d'exploitation a reculé de 27,6 M\$, à 199,5 M\$ pour l'exercice 2009. La diminution de la rentabilité est liée à la baisse des revenus mais fut contrebalancée par « la baisse de 77,5 M\$ des coûts d'exploitation surtout

attribuable aux mesures de restructuration et de réduction de coûts. La baisse des coûts comprend également les impacts du renversement de 5,7 M\$ de la provision pour bonis de 2008 et de la baisse des coûts de main-d'œuvre liée au conflit de travail au *Journal de Montréal* », précise la direction dans son rapport de gestion.

TVA et Archambault

Du côté de la Télédiffusion, les revenus ont marginalement progressé de 0,5 % en 2009 pour atteindre 439 M\$. Les revenus publicitaires ont augmenté du côté du Groupe TVA notamment, mais ont diminué chez Sun TV, de Toronto.

Enfin, à la division Loisirs et divertissement, les revenus ont progressé de 2 %, pour atteindre 307,8 M\$. L'augmentation des ventes de livres scolaires de même que celles du Groupe Archambault et de Musicor ont contribué à la hausse.

Au moment de mettre ce texte en ligne, l'action de Quebecor gagnait 1,15 \$, à 33,37 \$.

Les rois de la patate à Historia



PHOTO HISTORIA

L'histoire des frites au Québec

Servons d'abord cet avertissement : évitez à tout prix de regarder la nouvelle série documentaire Les rois de la patate le ventre vide. Autrement, vous risquez de vous précipiter au casse-croûte le plus près de chez vous pour vous empiffrer de hot dogs et de frites.



CAROLINE ROY

royc@ruefrontenac.com

Présenté dès jeudi sur Historia, *Les rois de la patate* retrace l'histoire des frites et des casse-croûtes au Québec. Le sujet est sérieux et documenté. Vous en doutez ? Tout au long de la série, des sociologues, des historiens et des anthropologues analysent l'évolution et la signification de la patate frite pour les Québécois.

En regardant *Les rois de la patate*, on réalise que les frites font partie de l'imaginaire de notre enfance.

Manger des frites, c'est aussi un plaisir. Un plaisir défendu quand notre mauvaise conscience alimentaire nous rappelle à l'ordre. Peu importe l'interdit, cette série prend pour acquis que tous les téléspectateurs entretiennent une certaine gourmandise pour les frites.

Le premier épisode s'attarde à l'origine des frites et des voitures à patates qui sillonnaient à l'époque les routes du Québec pour vendre ce mets gras. On rencontre aussi un propriétaire de roulotte à patates qui parcourt toujours les rues de Saint-Ferréol-les-Neiges. Pour les résidents de Québec, sachez qu'on ira faire un tour au fameux casse-croûte Pat Retro, à Sillery.

Au 2^e épisode, on évoque l'arrivée des casse-croûtes, dont Julep et Dic Ann's, qui sont apparus en même temps que la démocratisation de l'automobile. L'histoire de Dic Potenza, le fondateur de Dic Ann's, est particulièrement intéressante.

Puis, dans le 3^e et dernier épisode, le téléspectateur suit le chroniqueur MC Gilles, qui nous dévoile son casse-croûte favori à Montréal, le Chien-chaud Victoire. L'éternel débat sur l'invention de la poutine refait aussi surface. Quelle ville entre Warwick et Drummondville peut se vanter d'être le berceau

de la poutine, qui est élevée au rang de haute cuisine dans certains restos huppés de Montréal ?

Tout au long de la série, quelques artistes viendront témoigner de leur amour pour les frites. Marina Orsini apprécie le resto Greenspot dans le quartier Saint-Henri. « Pour moi, manger des patates frites et un hot-dog, c'est comme si je décrochais de la vie », dit la comédienne et animatrice. Quant à Fred Pellerin, sans surprise, il demeure attaché à un casse-croûte de Saint-Élie-de-Caxton.

Soulignons que trois personnalités, aujourd'hui décédées, ont été interrogées pour ce documentaire, soit Pierre Falardeau, Marcel Béliveau et Bernard Arcand.

Pour son traitement populaire, *Les rois de la patate* se dévore aussi bien qu'un plat de frites.

• Produite par ORBI-XXI, *Les rois de la patate* est diffusé dès le jeudi 11 mars, à 20 h, à Historia. En rediffusion, les dimanches 18 h et les lundis 22 h.



Marcel Béliveau, aujourd'hui décédé, a été interrogé pour ce documentaire.

PHOTO HISTORIA

GUAY termine 3^e en descente!



Erik Guay a terminé troisième en descente quelques jours après avoir remporté l'or en super-G. PHOTO D'ARCHIVES

Erik Guay ne dérougit plus. Après avoir attendu tout l'hiver pour un premier podium, voilà qu'il en mérite un deuxième de suite.



MARIO BRISEBOIS

briseboism@ruefrontenac.com

ante-douze heures après l'or en super-G à Kvitfjell, en Norvège, il a obtenu, tôt mercredi matin, le bronze de la descente aux finales de la Coupe du monde à Garmisch-Partenkirchen, en Allemagne,

Remarquez qu'il est une fois de plus passé bien près de l'argent ou l'or même. Dans une course serrée au possible, Guay n'a terminé qu'à sept centièmes du Suisse Carlo Janka et à deux centièmes de l'Autrichien Mario Scheiber.

Janka a été chronométré en une minute 58,45 seconde sur le très long parcours. Guay a terminé à égalité avec le Suisse Patrick Kueng.

« J'en laisse moins (lire du temps) sur la montagne. »

Ces propos sont d'Erik Guay, qui multiplie les succès en Coupe du monde après une débute de saison en demi-teintes.

Il faut dire que Guay est en meilleure forme physique. « J'ai raté une partie de camp d'entraînement l'été dernier à cause de mon dos. Des fait, je n'étais pas à 100 % au début

du calendrier à Lake Louise. Une foule de personnes (entraîneurs, physios, médecins et techniciens) m'ont permis de garder la patience », de commenter le skieur de Mont-Tremblant.

Guay ne cache pas qu'il prend plus de risques en piste. « Je fais des erreurs, mais mon agressivité compense. On n'a pas le choix avec des épreuves aussi serrées au chrono » mentionne-t-il.

Bien sûr que Guay aurait souhaité atteindre le sommet de sa forme aux Jeux olympiques, où il a terminé deux fois cinquième.

« C'était l'objectif, mais il ne s'agit pas d'une situation que l'on contrôle. Peut-être suis-je deux semaines trop tard, mais bon, le but est d'atteindre l'objectif à un moment donné », indique-t-il

Mentionnons que Guay est confronté à un enjeu financier majeur présentement. « Tous mes contrats (Atomic et Red Bull, entre autres) finissent cette année. Quoique les relations soient bonnes avec mes commanditaires, disons que cela ne nuit jamais de terminer la saison sur une note positive », commente-t-il.

Erik Guay sera de retour jeudi pour le super-G. Il occupe le troisième rang au classement de la saison dans la spécialité.

« J'ai besoin d'une grosse course en raison de l'avance de Michael Walchhofer. Les chances sont minces, mais sait-on jamais ? » précise-t-il.

Erik Guay a mérité trois de ses douze podiums à vie à Garmisch-Partenkirchen. Quelle est la relation spéciale avec la montagne ?

« Je dois admettre que le parcours me convient, en ce sens qu'il y a un peu de tout. J'aime également la neige, et l'ambiance aussi », conclut-il.

Compétition serrée

« C'est vraiment malade comme c'est corsé. Il ne fait pas de doutes que la chance devient un facteur en pareilles circonstances », a indiqué Janka après être monté sur le podium. Il est le nouveau meneur au classement général. Il détient 56 points d'avance sur l'Autrichien Benjamin Raich avec trois départs à prendre.

Manuel Osborne-Paradis, de Whistler, a pris le 7^e rang de la descente.

Huitième de la course, le Suisse Didier Cuche a reçu le globe de cristal pour son championnat au classement des points en descente. Pour la première fois, l'Autriche a bouclé le calendrier avec zéro victoires dans la spécialité.

Vonn battue!

Chez les femmes, l'Allemande Maria Riesch a surpris la championne olympique Lindsey Vonn, des États-Unis.

Les Canadiennes se font faites discrètes. Emily Brydon a été la meilleure avec son 18^e échelon.

En attendant les Oilers, le CH prend congé

Au lendemain d'une troisième victoire d'affilée et à la veille de recevoir la visite de la pire formation du circuit Bettman, les joueurs du Canadien ont obtenu congé d'entraînement.



JONATHAN BERNIER

bernierj@ruefrontenac.com

Loin de Jacques Martin l'idée de prendre les Oilers à la légère. Il est plutôt question de savoir doser ses énergies de façon à ne pas vider le réservoir avant que la saison soit terminée.

De plus, l'entraîneur du Canadien a remarqué une légère baisse de régime dans la deuxième portion du match. Baisse de régime qui s'est traduite par une tentative de remontée du Lightning.

« J'ai donné congé d'entraînement à mes joueurs afin qu'ils puissent reprendre leur souffle. La fatigue était visible ce soir (mardi) en seconde moitié de rencontre. C'est une journée de répit importante. Je veux voir mes joueurs frais et dispos pour le match de jeudi contre les Oilers », a souligné Martin lors de son point de presse d'après-match.

Des points importants

Car avec une récolte de 48 points et seulement trois gains au cours des 10 derniers matchs, la troupe de Pat Quinn peut s'avérer, à première vue, une proie facile. D'autant plus que les représentants de la capitale albertaine sont décimés par les blessures. En entraîneur d'expérience qu'il est, Jacques Martin refuse de tomber dans ce piège.

« Les Oilers ont beau montrer la pire fiche dans la LNH, je n'ai pas oublié qu'ils nous ont battus au mois d'octobre. Il n'y a jamais de match facile dans la LNH », a-t-il indiqué.



Scott Gomez a augmenté la cadence depuis la fin janvier.

PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

Dans le vestiaire du Tricolore, les joueurs abondaient dans le même sens. Un gain contre les Oilers et les Bruins leur donneraient une bonne option sur l'un des rangs donnant accès aux séries. Il est donc primordial de ne pas laisser échapper quelques points en cours de route.

« Il faut les percevoir comme si c'était l'équipe la plus dangereuse de la ligue qui s'amène au Centre Bell. C'est un club qui n'a rien à perdre et qui peut mêler les cartes », a déclaré Scott Gomez.

Le réveil de Gomez

Parlant de Gomez, il fait du bon boulot depuis environ un mois. En 11 rencontres depuis le 4 février, l'Américain a marqué cinq buts en plus de récolter 10 mentions d'assistance. Un réveil qui tombe à point compte tenu que le Canadien lutte désespérément pour une place dans les séries.

« Gomez sera un joueur très important pour nous dans le sprint

final. Il possède beaucoup d'expérience et il est important de pouvoir miser sur deux trios capables de produire régulièrement », a soutenu Martin.

Par ailleurs, Gregory Stewart, renvoyé à Hamilton au mois de novembre, terminera la saison avec les Wolves de Chicago. Il y retrouvera son ancien entraîneur chez les Bulldogs, Don Lever. Malgré ce tranfert, Stewart demeure la propriété du Canadien.

Matt Cooke évite la suspension

Matt Cooke, des Penguins de Pittsburgh, ne sera pas suspendu pour le geste qu'il a posé à l'endroit de Marc Savard, des Bruins de Boston, lors du match à Pittsburgh de dimanche. Ainsi en a décidé le préfet de discipline de la LNH, Colin Campbell.

Alors que le joueur-étoile des Bruins est demeuré de longs moments étendu sur la patinoire - qu'il a quittée sur une civière

-, qu'il a passé la nuit en observation dans un hôpital de Pittsburgh, que les médecins des Bruins lui ont diagnostiqué une commotion cérébrale de niveau deux et que sa saison pourrait être terminée, le méchant garment des Penguins n'a même pas été pénalisé sur la séquence. Il pourra donc continuer de sévir.

« Si Mike Richards, des Flyers de Philadelphie, n'a pas été puni pour un geste similaire à l'endroit de David Booth, des

Panthers de la Floride, plus tôt cette saison (16 octobre), il n'était pas question de sanctionner Cooke, a laconiquement déclaré Campbell. Par contre, si le nouveau règlement soumis pour approbation par les directeurs généraux, mercredi, avait eu force de loi, Cooke aurait été suspendu. »

Il restera à voir l'accueil qu'on réservera à Cooke quand il s'amènera avec les Penguins à Boston, le 18 mars.

RueFrontenac.com

Il y a tout juste cinq mois, le maire de Québec, Régis Labeaume, organisait une grande conférence de presse pour demander aux gouvernements de lui construire un amphithéâtre de 400 millions\$ afin de pouvoir accueillir une équipe de la LNH.

Vous souvenez-vous de l'argumentaire ? « La population de Québec est fière et ambitieuse, et elle est convaincue, j'en suis sûr, qu'une ville nordique moderne a besoin d'un amphithéâtre moderne », martelait le maire. « Nous ne sommes pas des quêteux, nous voulons faire des affaires », répétait-il.

Eh bien, à cause d'un différend avec la ville, les gens de Québec se demandent aujourd'hui s'ils ont les moyens de garder leur sympathique petite équipe de baseball de la ligue... Can-Am !

Les Capitales de Québec appartiennent depuis 1999 à l'Américain Miles Wolff, qui est aussi le commissaire de la ligue. Alors qu'il était en vacances à Québec, Wolff avait découvert le vieux stade municipal qui tombait en ruines. Visionnaire, il est tombé en amour avec les lieux et a décidé d'y faire revivre le baseball professionnel.

Depuis leur naissance, les Capitales sont devenus un atout pour Québec. Des Québécois de toutes les régions s'offrent désormais une petite virée dans la Vieille Capitale durant l'été pour y assister à un match de balle. Et l'an dernier, la notoriété de cette sympathique institution sportive a été considérablement renforcée par la présence de deux anciens joueurs du baseball majeur, Éric Gagné et Pierre-Luc Laforest.

N'empêche... Au fil des ans, Wolff a accumulé les petits déficits pour faire démarrer son entreprise. Au total, il prétend avoir perdu 1,3 million\$. La seule saison profitable fut la dernière, à cause de l'attrait que constituait la présence de Gagné.

Au cours de l'hiver, donc, Wolff a cru par deux fois qu'il venait de réaliser son rêve de vendre son équipe à des intérêts québécois. Une première vente, avec un premier groupe, a échoué en janvier parce que les acheteurs potentiels n'ont pas été en mesure d'obtenir certaines conditions de vente qu'ils recherchaient.

Puis en février dernier, le gérant de l'équipe, Michel Laplante, a réussi à convaincre deux hommes d'affaires (Jean-Michel Picard et Jean Tremblay) de faire l'acquisition des Capitales.



Il faut savoir que Laplante est un visionnaire. Il y a plusieurs années, il a créé de toutes pièces une académie de baseball qui fonctionne à plein régime à Québec. Il a aménagé un vieil entrepôt en y installant une partie de l'ancienne surface synthétique du stade olympique (dont on voulait se débarrasser) et l'endroit est devenu un site d'entraînement pour des centaines de joueurs.

Laplante, un ex-lanceur de l'organisation des Pirates de Pittsburgh et des Expos, a aussi eu le flair de créer B-45, une compagnie qui fabrique des bâtons de baseball avec du bouleau jaune (du jamais vu!) et qui compte aujourd'hui de nombreux clients dans le baseball majeur, dans les ligues professionnelles mineures et dans les rangs amateurs. En fait, B-45 est en pleine expansion et ne cesse d'accroître ses parts de marché.

Laplante, donc, croyait possible de faire de légers profits avec les Capitales. « Je parle d'un rendement de 5% par année. On aurait pu faire un profit de 50 000\$ par an sur un investissement d'un million », me racontait-il mardi.

Sa vision du projet ? Installer un beau tableau indicateur moderne au champ centre afin de pouvoir vendre davantage de publicité. Créer une petite section de sièges corporatifs et remplacer la belle surface naturelle du vieux stade par une surface synthétique.

Pourquoi commettre un tel sacrilège?

« Parce qu'il faut constamment entretenir et préserver la surface naturelle, le stade n'est pas suffisamment utilisé pour le rentabiliser », explique-t-il.

« Avec une surface synthétique,

on pourrait y organiser des cliniques pour les jeunes à tous les jours, on pourrait présenter quelques spectacles ou galas de boxe durant l'été et même des tournois amateurs en septembre. Ça créerait de l'achalandage et ça rentabiliserait les lieux. »

Le plan de Laplante était bien ficelé et il ne coûtait rien aux autorités municipales de Québec. Il voulait vendre le nom du stade et ainsi faire payer la surface synthétique par un commanditaire. Le tableau indicateur était même déjà acheté.

« Il a coûté 200 000\$, mais il a passé toute la dernière saison dans un hangar parce qu'un règlement d'urbanisme de la Ville nous empêchait de placer de la publicité de chaque côté de l'écran, raconte Laplante, dépité. Tous les stades en Amérique sont juxtaposés à des publicités. Comment aurait-on pu le payer autrement ? »

En février dernier, Laplante et ses deux associés ont participé à une rencontre avec un fonctionnaire de la Ville de Québec. Le fonctionnaire leur a expliqué que les conditions de leur bail annuel (de l'ordre de 40 000\$) ne tenaient plus.

« On nous a dit qu'il en coûtait 370 000\$ par an à la ville pour entretenir le stade et que puisque nous utilisons les lieux 75% du temps (une équipe junior occupe les 25% restants) nous devrions désormais payer un loyer de 280 000\$ », raconte-t-il.

Le plan d'affaires de Laplante, rappelons-le, ne coûtait rien à la

ville de Québec. En plus, l'installation d'une surface synthétique aurait permis d'économiser 120 000\$ par année en frais d'entretien pour le terrain.

En bon français, Laplante a décidé de tirer la plogue lorsqu'on lui a sorti, de nulle part, cette histoire de bail. Et Miles Wolff a été forcé de reprendre les guides et son bâton de pèlerin.

Dans les jours suivants, le maire Labeaume a tenté de réparer les pots cassés par ses fonctionnaires. Le certificat permettant d'installer et d'opérer le tableau indicateur a même été reçu ces derniers jours. Mais Laplante donne la forte impression de ne pas vouloir se rembarquer dans l'aventure.

« Ce sable dans l'engrenage m'a enlevé le goût. On ne peut pas opérer une entreprise quand sa survie dépend d'une décision de la Ville », justifie-t-il.

Laplante et ses associés n'étaient pas des quêteux. Ils voulaient simplement et sincèrement faire des affaires, pour reprendre une expression chère au maire Labeaume.

Avouez que, lorsqu'on regarde à quel point il est difficile d'accommoder une aussi sympathique PME que cette petite équipe de baseball à Québec (même si on ne parle que de sommes d'argent minimes), on se demande à quoi ressemblerait le portrait si les autorités municipales se retrouvaient soudainement aux commandes d'un amphithéâtre de 400 millions\$ et qu'un riche propriétaire de la LNH leur mettait un fusil sur la tempe.